

Demande de valorisation de crédits

**MASTER en Stratégie et analyse de la communication
interactive et collaborative**

Nom :

Prénom :

2018-2019

CONTENU

1. DESCRIPTION DU PARCOURS DU CANDIDAT	3
2. DEMANDE DE VALORISATION DE CRÉDITS DANS LE PROGRAMME DE BACHELIER DANS LE CADRE D'UN COMPLÉMENT DE CURSUS	9
5. DEMANDE DE VALORISATION DE CRÉDITS DANS LE PROGRAMME DE MASTER (FACULTATIVE)	11
6. ANNEXES, DÉCLARATION SUR L'HONNEUR ET DÉPÔT DE DOSSIER	14
7. ANNEXES AU DOSSIER	15

1. Description du parcours du candidat

1.1 Parcours d'enseignement

1.1.1 Détaillez de manière exhaustive les diplômes que vous avez obtenus en précisant les années d'obtention de ces derniers

	Période	Intitulé du diplôme	Etablissement d'enseignement
Certificat de l'enseignement secondaire (CESS)			Annexez copie du certificat d'enseignement secondaire supérieur
Supérieur hors université – Type court Numérotez chaque année : <ul style="list-style-type: none"> • STC 1 : • STC 2 : • STC3 : 			Annexez le bulletin de chaque année
Supérieur hors université – Type long Numérotez chaque année : <ul style="list-style-type: none"> • STL 1 : • STL 2 : • STL 3 : 			Annexez le bulletin de chaque année
Supérieur universitaire Numérotez chaque année : <ul style="list-style-type: none"> • SU 1 : 			Annexez le bulletin de chaque année

<ul style="list-style-type: none"> • SU 2 : • SU 3 : 			
<p>Diplômes étrangers reconnus équivalents</p> <p>Numérotez chaque année :</p> <ul style="list-style-type: none"> • DEE 1 : • DEE 2 : • DEE 3 : 			Annexez copie du diplôme et de l'équivalence
<p>Autres diplômes (hormis les certificats)</p> <p>Numérotez chaque année :</p> <ul style="list-style-type: none"> • AD 1 : • AD 2 : • AD 3 : 			Annexez le bulletin de chaque année et le diplôme

1.1.2 Précisez les travaux personnels, en lien avec le cursus visé, effectués dans le cadre de ces enseignements

Numérotation	Intitulé du travail	Présentation succincte
TP1 :		
TP2 :		
TP3 :		

1.1.3 Précisez les stages effectués dans le cadre de ces enseignements qui sont en lien avec le cursus visé.

Numérotation	Nature du stage	Durée	Organisme	Dates
ST1 :				
ST2 :				
ST3 :				

1.1.4 Détaillez de manière exhaustive les activités d'apprentissage réussies à au moins 12/20¹ dans le cadre d'études supérieures pour lesquelles vous n'avez pas obtenu de diplôme dans les 5 années académiques précédentes (en sus des diplômes déjà mentionnées).

Cursus dans lequel s'intègre cette activité d'apprentissage	Numérotation de l'activité	Intitulé de l'activité d'apprentissage	Année académique	Etablissement (Université/HE/ESA)

¹ Les activités d'apprentissage réussies à au moins 10/20, si elles ont été validées par un jury d'un établissement d'enseignement supérieur à partir de l'année académique 2014/2015 (sauf pour les étudiants faisant partie de l'ancien système concernant les règles de notation).

	AA1 :			Annexez les copies des feuilles de points
	AA2 :			
	AA3 :			

1.2 Parcours de formation²

1.2.1 Détaillez de manière exhaustive les certificats en lien avec le cursus visé que vous avez obtenus lors des formations suivies en précisant les années d'obtention de ces deniers.

Numérotation	Période	Intitulé du certificat	Organisme de formation
CE1 :			Annexez les copies des diplômes et feuilles de points
CE2 :			
CE3 :			

1.2.2 Précisez les travaux personnels, en lien avec le cursus visé, effectués dans le cadre de ces formations qui sont en lien avec le cursus visé.

Numérotation	Intitulé du travail	Présentation succincte
TP (suite de la numérotation en 1.1.2)		

²Formations ne menant pas à la délivrance d'un titre reconnu en Fédération Wallonie-Bruxelles et dispensées par des organismes et associations tels que les Centres de formation, les services publics de l'emploi, les organismes d'éducation permanente, les services « Formation » des entreprises et organisations, la formation continue des Universités et Hautes Ecoles (certificats, par exemple), etc. ainsi que les formations dispensées en Promotion Sociale.

1.2.3 Précisez les stages effectués dans le cadre de ces formations qui sont en lien avec le cursus visé.

Numérotation	Nature du stage	Durée	Organisme	Dates
ST (suite de la numérotation en 1.1.3)				

1.3 Parcours professionnel

Détaillez de manière exhaustive et en débutant par votre activité professionnelle la plus récente votre parcours professionnel³ en lien avec le cursus visé en indiquant éventuellement les changements de fonctions au sein de l'organisme.

Numérotation	Période du au	Temps plein/Temps partiel (%)	Secteur d'activités, Entreprise et/ou Organisation	Titre / Fonction/ Niveau de responsabilité	Mission / Tâches
PPro1 :					
PPro2 :					
PPro3 :					

³ Reprendre ici les expériences professionnelles pour lesquelles il vous est possible de produire un contrat de travail et/ou un certificat d'emploi établi par votre employeur. Pour les fonctions exercées en tant qu'indépendant, fournir un maximum de documents pour justifier vos activités (factures, liste de clients, documents de formation, ...).

1.4 Parcours personnel

Précisez vos expériences personnelles⁴ en lien avec le cursus visé.

Numérotation	Période du au	Activité exercée	Tâches et responsabilités	Dénomination de l'association, du groupement, ...	Horaire, durée, fréquence
PPers1 :					
PPers2 :					
PPers3 :					

⁴Vous pouvez détailler ici les compétences et expériences acquises dans le secteur associatif, le secteur culturel, lors de stages (non déjà pris en compte dans le cursus d'enseignement ou dans la formation), l'autoformation, ...

2. Demande de valorisation de crédits dans le programme de bachelier dans le cadre d'un complément de cursus

Si vous ne disposez pas d'un titre d'accès direct au Master, vous êtes susceptible de devoir suivre des cours en complément de cursus⁵. Vous pouvez demander une valorisation de crédits obtenus antérieurement ou une valorisation de votre expérience professionnelle et/ou personnelle dans le but de vous voir attribuer un complément de cursus adapté à votre parcours.

Veillez justifier les unités d'enseignement (ou partie d'unité d'enseignement) pour lesquelles vous souhaiteriez demander une valorisation de crédits en raison des savoirs, compétences, capacités et/ou acquis d'apprentissage résultant d'un parcours académique ou de votre expérience professionnelle et/ou personnelle.

Intitulé des unités d'enseignement ou des activités d'apprentissage pour lesquelles vous souhaitez demander une valorisation de crédits	Savoirs, compétences, capacités et acquis d'apprentissage que vous maîtrisez dans le cadre de cette activité d'apprentissage ou unité d'enseignement ⁶	Élément(s) de votre parcours qui justifie(nt) la maîtrise de ce(s) savoir(s), compétence(s), capacité(s), acquis d'apprentissage Veillez faire référence aux numéros correspondant de la rubrique 1 et aux documents de preuve annexés au dossier.
POLS1110 Information et communication (Université Saint-Louis -Bruxelles)	Compétence 1.1	
3C32D Économie de la culture et des médias (ISFSC)	Compétence 4.1	
COMU1210 Communication, culture et interactions sociales (avec	Compétence 1.2	

⁵ Pour connaître la liste des cours complémentaires à suivre selon votre titre d'accès, veuillez prendre contact avec Madame Cavecchi (n.cavecchi@isfsc.be) ou 02 227 59 07.

⁶ Ces activités d'apprentissage ou unités d'enseignement doivent être appréhendées au travers des compétences, capacités et acquis d'apprentissage tels que décrits dans le référentiel de compétences, le profil d'enseignement du cursus, dans le programme détaillé et/ou dans les fiches descriptives des unités d'enseignement (voir site internet des deux établissements). Voir aussi le référentiel de compétences à l'entrée du Master, en point 5.1 de ce dossier.

paper) (Université Saint-Louis -Bruxelles)		
COMU1310 Sémiotique (Université Saint-Louis -Bruxelles)	Compétence 1.2	
COMU1250 Usage et réception des médias (avec séminaire de lecture) (Université Saint-Louis -Bruxelles)	Compétence 1.2 Compétence 3.1, 3.3, 3.4 Compétence 5.1, 5.2	
ISFS1318 Communication mult média et technologies du web (Université Saint-Louis -Bruxelles)	Compétence 4.5	
COMU1315 Communication et organisations (Université Saint-Louis -Bruxelles)	Compétence 1.2	
3C31D Aspects juridiques de l'information (ISFSC)	Compétence 2.1	
POLS1231 Démarche et méthodes de recherche en sciences sociales (Université Saint-Louis -Bruxelles)	Compétence 3.2	
SOCA1330 Méthodes de terrain: observations et entretiens (Université Saint-Louis -Bruxelles)	Compétence 3.2	
POLS1233 Méthodes quantitatives II: Statistiques (Université Saint-Louis - Bruxelles)	Compétence 3.2	
POLS1330 Méthodes quantitatives I: Production de données (Université Saint-Louis -	Compétence 3.2	

Bruxelles)		
POLS1331 Méthodes quantitatives III: Analyse des données (Université Saint-Louis -Bruxelles)	Compétence 3.2	
2C81D Philosophie des médias et de la communication (ISFSC)	Compétence 2.1	

3. Demande de valorisation de crédits dans le programme de master

Vous pouvez demander une valorisation de crédits obtenus antérieurement ou une valorisation de son expérience professionnelle et/ou personnelle dans le but d’être dispensé de certaines activités d’apprentissage du programme de Master.

Veillez justifier les unités d’enseignement (ou partie d’unité d’enseignement) pour lesquelles vous souhaiteriez demander une valorisation de crédits en raison des savoirs, compétences, capacités et/ou acquis d’apprentissage résultant d’un parcours académique ou de votre expérience professionnelle et/ou personnelle.

Intitulé des unités d’enseignement ou des activités d’apprentissage pour lesquelles vous souhaitez demander une valorisation de crédits	Savoirs, compétences, capacités et acquis d’apprentissage que vous maîtrisez dans le cadre de cette activité d’apprentissage ⁷ ou unité d’enseignement	Elément(s) de votre parcours qui justifie(nt) la maîtrise de ce(s) savoir(s), compétence(s), capacité(s), acquis d’apprentissage Veillez faire référence aux numéros correspondant de la rubrique 1 et aux documents de preuve annexés au dossier.
Master 1		
Identités et liens sociaux dans les environnements socionumériques	Compétence 1.1 Compétence 4.1 et 4.2	

⁷ Ces activités d’apprentissage ou unités d’enseignement doivent être appréhendées au travers des compétences, capacités et acquis d’apprentissage tels que décrits dans le référentiel de compétences, le profil d’enseignement du cursus, dans le programme détaillé et/ou dans les fiches descriptives des unités d’enseignement. Voir le référentiel de compétences du Master en point 5.2 de ce dossier.

Psycho-anthropologie des médias sociaux et collaboratifs	Compétence 1.1 Compétence 4.1 et 4.2	
Théories de la participation et communication	Compétence 1.1 Compétence 4.1 et 4.2	
Stratégies de la communication interactive et collaborative	Compétence 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 Compétence 3.1 et 3.2	
Méthodologie de la communication transmédia et crossmédia	Compétence 1.3, 1.4, 1.6 Compétence 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5 et 2.6	
Dynamiques de travail dans l'organisation connectée	Compétence 1.1 Compétence 3.3, 3.4, 3.5, 3.6 Compétence 4.2	
Gestion de projets participatifs et collaboratifs	Compétence 1.3 Compétence 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6	
Méthodes de recherche en communication interactive et collaborative	Compétence 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5	
Réseaux informatiques et socionumériques : architecture, sécurité et fonctionnement	Compétence 2.1	
Traitement de données et web sémantique	Compétence 2.1, 2.4	
Mémoire et séminaire d'accompagnement au mémoire 1	Compétence 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5	
Master 2		

Droit et déontologie de la communication interactive et collaborative	Compétence 1.1, 1.2, 1.3 Compétence 4.2	
Modèles économiques des médias sociaux et collaboratifs	Compétence 1.1 Compétence 4.1 et 4.2	
Marketing interactif	Compétence 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 Compétence 2.6	
Laboratoire interdisciplinaire de communication interactive et collaborative	Compétence 1.3, 1.4 Compétence 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5 et 2.6 Compétence 4.6	
Veille, prospective, créativité et innovation	Compétence 1.1 et 1.5 Compétence 2.4 Compétence 3.1, 3.3, 3.4 et 3.5 Compétence 4.5	
Activités d'intégration professionnelle: stage et séminaire de pratique	Compétence 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5 et 1.6 Compétence 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5 et 2.6 Compétence 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5 et 3.6	
Mémoire et séminaire d'accompagnement au mémoire 2	Compétence 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, et 4.5	

4. Annexes, déclaration sur l'honneur et dépôt de dossier

Veillez joindre les pièces justificatives et utiliser la numérotation suivie lors de la description de votre parcours en début de dossier.

Si certaines de ces pièces justificatives ont déjà été fournies, par exemple dans le cadre du dossier d'admission, il n'est pas nécessaire de les joindre à nouveau mais veuillez les référencer de manière à faciliter l'étude de votre dossier.

Je soussigné,

Certifie sur l'honneur que les informations fournies dans ce dossier sont complètes et exactes.

Toute fausse déclaration entraîne l'exclusion de la Haute Ecole Groupe ICHEC ISC-Saint-Louis - ISFSC et de l'Université Saint-Louis - Bruxelles.

Date :

Signature :

Ce dossier daté et signé, accompagné de tous les documents requis, doit être déposé auprès de la secrétaire responsable des inscriptions, Madame Cavecchi, ISFSC, 111 Rue de la Poste, 1030 Bruxelles ou par e-mail n.cavecchi@isfsc.be.

5. Annexes au dossier

1) Référentiel de compétences à l'entrée dans le Master orphelin en stratégie et analyse de la communication interactive et collaborative

I. Maîtriser les savoirs théoriques fondamentaux en information et communication

- | |
|--|
| 1) Appréhender la spécificité de l'approche communicationnelle et les grandes traditions théoriques qui ont contribué à son émergence |
| 2) Avoir acquis une culture poussée en sciences de l'information et de la communication au travers des grandes problématiques constitutives du champ |

II. Avoir acquis les savoirs de base dans les domaines complémentaires à l'information-communication

- | |
|--|
| 1) Avoir acquis une culture générale en sciences humaines et sociales, reposant sur la connaissance des principaux postulats et enseignements des différentes disciplines, ainsi que de leurs méthodes et des enjeux éthiques qui leur sont liés |
|--|

III. Maîtriser les bases de la démarche scientifique en sciences humaines et sociales

- | |
|---|
| 1) Avoir développé des aptitudes à rechercher, comprendre, interroger et synthétiser des textes scientifiques |
| 2) Avoir acquis la capacité à conduire de façon fructueuse une recherche en usant avec discernement des méthodes de collecte et d'analyse des données (quantitatives et qualitatives) en information et communication |
| 3) Avoir acquis la capacité à produire, seul et en équipe, un travail d'analyse sur des problèmes d'information-communication contemporains |
| 4) Etre capable de faire preuve de raisonnement scientifique et de pensée critique |

IV. Appréhender de façon critique les enjeux, les contextes et les techniques de l'information-communication

1) Avoir acquis une culture générale sur l'histoire et la situation actuelle des médias envisagés dans leur contexte social, culturel, politique, économique, juridique et technologique
2) Avoir acquis des clés de décodage et d'analyse des grands enjeux sociaux, culturels et politiques de l'information-communication dans le monde contemporain
3) Être capable de se documenter, d'analyser de façon critique et de synthétiser l'information médiatique
4) Appréhender tant sur un mode réflexif que pratique les mécanismes et les techniques de la production d'une information médiatique
5) Disposer d'une culture numérique basée sur un usage courant des techniques de l'information et de la communication

V. Maîtriser la communication orale et écrite

1) Maîtriser les règles formelles d'écriture et de référence en vigueur dans le monde scientifique
2) Etre capable de communiquer le résultat d'une analyse de façon claire, cohérente, structurée et attractive, sous des formes tant écrites qu'orales.
3) Avoir acquis la maîtrise de l'anglais ou du néerlandais, à l'oral comme à l'écrit ; plus spécialement, la possibilité de soutenir une conversation courante ainsi que de communiquer sur les objets et analyses des sciences sociales.

2) Référentiel de compétences du Master 120 en Stratégie et analyse de la communication interactive et collaborative

Le développement des pratiques de communication basées sur l'interaction, la collaboration et la participation des communautés et des réseaux entraîne un ensemble de changements dans les manières de communiquer des organisations, qu'il s'agisse d'entreprises, d'associations du secteur non marchand (culture, santé, éducation, etc.) ou d'institutions publiques.

Compétence 1 – Gérer la présence d’une organisation sur les médias sociaux et collaboratifs

Acquis d’apprentissage

1. Analyser de manière prospective la communication interactive et collaborative d’une organisation, son secteur d’activités et son contexte social, culturel, technologique, économique, politique et juridique.
2. Définir les objectifs et la stratégie de communication interactive et collaborative d’une organisation en lien avec sa communication globale.
3. Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs et des actions de communication interactive et collaborative intégrant les ressources et les contraintes humaines, financières, matérielles et juridiques d’une organisation.
4. Concevoir et mettre en œuvre les procédés d’évaluation de ces dispositifs et actions de communication, savoir interpréter avec discernement les données de l’évaluation et prendre les mesures correctrices appropriées.
5. Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de veille stratégique ; mobiliser les résultats de la veille pour amorcer et orienter l’innovation dans la communication interactive et collaborative d’une organisation.
6. Veiller au caractère légal, déontologique et éthique des pratiques de communication interactive et collaborative de l’organisation.

Compétence 2 - Maîtriser les méthodes, les outils et les canaux de communication interactive et collaborative

Acquis d’apprentissage

1. Maîtriser les grands principes d’architecture, de fonctionnement et de sécurisation des réseaux informatiques et socionumériques d’une organisation.
2. Maîtriser les langages et les techniques des différents vecteurs de la communication (l’oral, l’écrit, la photo, la vidéo, le son, le graphisme, le multimédia).
3. Maîtriser les méthodes et les techniques de conception, de rédaction, d’édition, de référencement et de partage de contenus sur les médias sociaux et les plateformes collaboratives.
4. Maîtriser les principales méthodes et techniques de collecte, de traitement et de visualisation des données issues du web.
5. Constituer, entretenir et mobiliser des réseaux de communication, tant en interne qu’en externe.
6. Optimiser l’animation et la modération de communautés en ligne.

Compétence 3 - Mobiliser la direction, le personnel et les partenaires d’une organisation autour de projets de communication interactive et collaborative

Acquis d’apprentissage

1. Conseiller les organes de décision d'une organisation sur les matières qui touchent à la communication interactive et collaborative (les objectifs et stratégies de communication, les situations de résolution de crise, les transformations socio-numériques de l'organisation...).
2. Communiquer, justifier et défendre un projet de communication interactive et collaborative (notamment auprès des organes de décision) depuis sa création jusqu'au *reporting* final, de façon claire, cohérente et structurée, par voie écrite et orale, et en respectant les exigences de la communication dans l'organisation.
3. Identifier, fédérer et mobiliser les compétences individuelles et collectives présentes dans une organisation en vue de mettre en œuvre des projets de communication interactive et collaborative.
4. Identifier les partenaires potentiellement pertinents pour une organisation ; amorcer et accompagner la création de partenariats, y compris en matière de recherche-action.
5. Faciliter le partage des informations, des expériences et des innovations en matière de communication interactive et collaborative ; assurer le relais de l'information issue de la veille, des audits, de la recherche et de la base opérationnelle vers les organes de décision.
6. Développer des pratiques interdisciplinaires et intégrer des logiques culturelles diverses à l'intérieur et à l'extérieur d'une organisation, y compris à un niveau international.

Compétence 4 – Mobiliser et produire des connaissances en communication interactive et collaborative de façon pertinente et méthodique, dans le cadre d'une réflexion critique ou d'un projet de recherche

Acquis d'apprentissage

1. Posséder une connaissance approfondie des principales approches théoriques et méthodologiques de la recherche sur les médias sociaux et la communication interactive et collaborative.
2. A partir de savoirs multidisciplinaires, développer une réflexion critique et étayée sur les enjeux humains et sociétaux des technologies numériques, y compris les questions juridiques, déontologiques et éthiques.
3. Mener un projet de recherche (-action) original, en mobilisant des ressources théoriques et méthodologiques avec discernement.
4. Rendre compte d'une recherche et de ses résultats de façon claire, cohérente et structurée, par voie écrite et orale, et en respectant les exigences de la communication scientifique.
5. Actualiser ses savoirs et ses pratiques en mettant en œuvre des techniques de veille sur le numérique, les médias sociaux et la communication interactive et collaborative.